



Les luttes

Carrefour Market

Dans plus de 300 magasins sur 500 dans tout le pays, les salariés ont fait des grèves de deux heures et plus à l'appel de la CGT, pour leurs salaires.. Ce mouvement fait suite à celui des hypermarchés Carrefour du 2 avril dernier. Les caissiers et les employés sont payés au SMIC., avec leur syndicat, ils revendiquent entre 5 et 10% d'augmentation des salaires ainsi que la fourniture de tickets restaurants dont bénéficient déjà les salariés des hypermarchés.

Europcar Roissy (en Seine Saint Denis), **ils ont gagné.** La direction prétendait leur supprimer deux primes mensuelles de 140 euros. Après une semaine de grève à l'appel de la CGT, ils ont obtenu : le maintien du versement des primes, une prime d'aéroport réévaluée de 15% et l'embauche de 3 salariés supplémentaires. Après le mouvement, 90% des salariés ont adhéré au syndicat.

Comptoirs modernes Logidis, filiale logistique du groupe Carrefour. Les salariés sont en grève illimitée depuis hier à l'appel de la CGT. Ils demandent une revalorisation de 3,5% des salaires et dénoncent la dégradation des conditions de travail.

Les crèches parisiennes

Grèves tournantes toute la semaine . Les employés réclament l'embauche de deux personnes par établissement soit 800 salariés pour effectuer les remplacements en cas d'absence et l'allègement de leurs charges administratives.

Enseignants et les parents d'élèves

Développent l'action contre les suppressions massives de postes d'enseignants dans les écoles primaires et les fermetures de classes. A l'appel du Snuipp-FSU, un rassemblement a lieu devant le Ministère de l'Education Nationale.

SNCF

La CGT appelle les cheminots français à participer à une manifestation européenne des cheminots à Bruxelles le 24 mai, devant le Parlement européen, contre la casse du service public ferroviaire, la privatisation, la remise en cause du statut des cheminots.

Metalarac, dans le Val D'Oise. **Ils ont gagné**

Dès l'annonce de la grève pour les salaires décidée par les salariés à l'appel de la CGT, la direction a cédé. Ceux-ci ont obtenu : une augmentation des salaires de 100 euros nets à compter du 1er avril, puis 200 euros nets à partir du 1^{er} mai, le

versement d'une prime annuelle de 800 euros versée en juin et en décembre, ce qui représente au total un gain de 10 à 20% mensuels.

Ecole Normale Supérieure : les CDD ont gagné

Les contractuels à durée limitée (CDD) en lutte depuis plusieurs mois ont fini, par la grève, à faire céder le Ministère et la direction de l'école. Ils ont obtenu des contrats à durée indéterminée. C'est une grande victoire face à un pouvoir et une direction qui ne voulaient rien entendre. Il est vrai que leur politique est de liquider le statut des fonctionnaires en recrutant des CDD moins payés et facilement licenciables.

Mais la direction de l'école ne renonce pas pour autant et menace de sanctions disciplinaires des étudiants/salariés qui ont participé au conflit. Des plaintes au pénal sont déposées. Il s'agit d'intimider ceux qui se battent pour défendre les droits des salariés. Il faut obtenir le retrait des menaces de sanction et des plaintes.

www.sitecommunistes.org